

Chambalon était l'homme de confiance dans Québec. C'est chez lui, qu'en 1702, on déposa toutes les déclarations, ordonnances, billets, requêtes et autres papiers concernant la monnaie de cartes. C'est à lui, encore, qu'Antoine de Lamothe de Cadillac, nommé gouverneur de la Louisiane, et obligé de s'embarquer incessamment pour la France pour y recevoir les ordres du ministre avant de se rendre dans son gouvernement, confiait ses papiers et les affaires qu'il avait à régler dans le pays. (1)

Chambalon avait préparé et rédigé, en son temps (1702), toutes les conventions qui furent arrêtées entre les directeurs généraux de la Compagnie de la colonie et Lamothe de Cadillac au sujet du commerce à faire au fort Pontchartrain du Détroit dont il était le commandant. C'est dans ces actes que l'on voit que Lamothe de Cadillac administrait toutes les affaires commerciales de cette Compagnie au Détroit, qu'il recevait d'elle en retour un salaire de deux mille livres et qu'il était nourri à ses dépens, lui et à sa famille. Le sieur de Tonti, qui commandait sous Lamothe de Cadillac, devait lui aussi être nourri par la Compagnie et recevoir d'elle un salaire d'un tiers moins élevé que celui de son chef. Une série de pièces nous fait toucher du doigt tous les détails de l'organisation primitive de la colonie du Détroit : engagements d'ouvriers et de gens de métiers, contrats pour la fabrication des biscuits à échanger en traite avec les Sauvages, états de comptes de marchandises à traiter, transactions avec les divers co-sociétaires de Lamothe intéressés à la traite de ces parages, les Levasseur de Néré, les Normand de la Brière, les Bouchard et les Chabot. Lamothe de Cadillac était, en définitive, le haut et puissant seigneur de ces contrées. Il y avait même un secrétaire pour rédiger tous ses ordres et commandements. Cet emploi fut longtemps occupé par un Véron de Grandménéil qui finit par mourir notaire et greffier aux Trois-Rivières.

Une autre série de documents nous initie aux secrets de la traite sur les rives de la baie du Nord. On y apprend le nom de ceux qui formaient partie de la Compagnie du Nord, avec la mise de fonds de chacun dans cette entreprise.

M. Doudiette	73,193 livres
De Monic	2,419 "
Marnot (2)	5,000 "
François Duprat (3)	4,872 "

(1) Novembre 1711.

(2) Marchand de Paris ; (3) marchand de la Rochelle ;